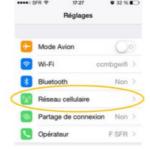


Application « propreté publique » (avec GSM/Tablette) Note méthodologique

1. Connexion

a. Connectez-vous à votre 3G/4G en activant votre/vos « Réseau cellulaire »,
 « Données mobiles » dans les paramètres de votre smartphone ou tablette (exemples ci-dessous).





- b. Connectez-vous ensuite sur https://www.walloniepluspropre.be/connexion/.
- c. Cliquez ensuite sur « <u>Je souhaite accéder à l'intranet (réservé au personnel communal)</u> » et remplissez tous les champs.
- d. Une fois l'inscription terminée, consultez vos mails (boîte de réception ou courrier indésirable/spam), vous devriez recevoir un **premier mail récapitulatif.**
- e. Vous devez ensuite attendre un **second mail de validation** envoyé par la Cellule « **Be WaPP** » vous permettant d'accéder à votre espace personnel.
- f. Dès réception de ce mail de validation (boîte de réception et/ou courrier indésirable et/ou spam), vous pouvez revenir sur la « <u>page de connexion</u> » et utiliser **votre mail** (Nom d'utilisateur) et **votre mot de passe**.
- g. Vous pouvez changer votre mot de passe dans votre espace personnel.
- h. Enfin, cliquez sur le lien de <u>l'application « propreté publique » (opérateur)</u>.



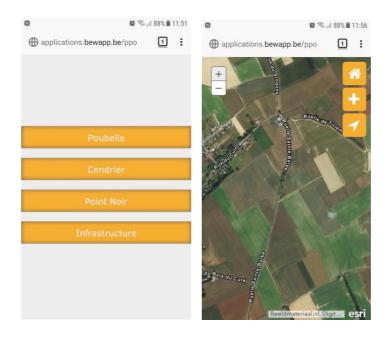
Be WaPP • Wallonie Plus Propre

www.bewapp.b



2. Ecran principal

a. L'écran principal comporte plusieurs catégories (Poubelle, Cendrier, Point Noir, Infrastructure). Infrastructure sous-entend d'autres infrastructures de propreté publique présent sur votre territoire communal (distributeur de sac pour déjection canine, canisite, wc – sanitaire public, caméra (répression), bacs à compost, boite à mégots, bulles à vêtements privées, repair café, Pont d'Apport Volontaire (enterré),...).



- b. Choisissez la catégorie souhaitée pour compléter votre plan d'aménagement. Vous ne verrez que les éléments de la catégorie sélectionnée.
- c. **En haut à gauche**, vous avez deux petits icones « pour **zoomer sur la carte**.

Sinon, utiliser aussi vos deux doigts pour zoomer

d. En haut à droite, vous trouverez trois icônes « ». La porte avec flèche de sortie, pour quitter votre session, la maison, pour revenir à l'écran d'accueil afin de choisir une autre catégorie, le « + » pour ajouter un élément de la catégorie sur la carte et, la flèche (gps) pour vous situer sur le territoire communal (utilisable lorsque vous utilisez l'application avec votre smartphone sur le terrain).



e. Lors de votre première connexion, juste après avoir cliquez sur la **flèche** (gps), un message apparait. Choisissez « **autoriser l'application à avoir accès à votre appareil** ». Ceci vous permettra alors de visualiser votre situation exacte sur le territoire de votre commune. Vérifier que la fonctionnalité « GPS » est bien allumée [voir exemple ci-dessous]). Pour les « **Iphone** » : Réglages -> Confidentialité -> Service de localisation -> **Sites Safari** -> Cliquez sur « **Lorsque l'app est active** ». Pour les « **Android** » : cliquez sur le symbole de « **Position** ».



- f. Si vous avez déjà des poubelles placées sur la carte, vous pouvez cliquer sur l'une d'elles pour **modifier** les informations remplies ou **déplacer** celle-ci en cliquant à un autre emplacement du territoire.
- g. Si vous n'avez pas de connexion 3G/4G (ou wifi) sur le terrain, vous ne pourrez pas utiliser cette application dans cette zone avec votre GSM/Tablette. Utilisez alors la note méthodologie « Application propreté publique (sans GSM/Tablette) ».



a. Poubelle (typologie et constat)

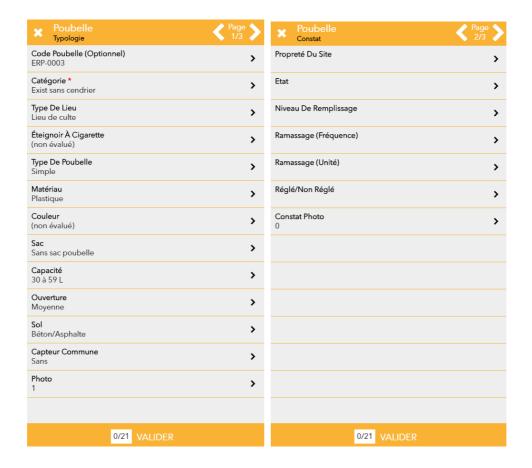
- a. Si vous avez déjà des **poubelles** placées sur la carte, vous pouvez cliquer (gauche) sur l'une d'elles pour **modifier** les informations remplies ou **déplacer** celle-ci en cliquant (gauche) à un autre emplacement du territoire.
- b. Si vous souhaitez **ajouter une poubelle**, utilisez l'icône « » en haut à droite.
- c. Une question apparait « Ajouter avec le GPS ou MANUELLEMENT ? ». Ici, le **gps** peut être utile pour **vous situer plus rapidement sur le terrain**.



- d. ATTENTION: si vous essayez de positionner une poubelle en dehors des limites de votre commune, un message d'erreur
 « Le point est en dehors de la commune !!! » apparaîtra. Il vous faudra alors repositionner correctement votre point dans les limites communales.
- e. Lorsque vous avez positionné une poubelle le plus précisément possible sur la carte, une fenêtre « **Typologie** » s'ouvre avec des champs à remplir afin de la caractériser.



- f. Pour vous rendre à la fiche « **Constat** », cliquez sur la flèche de droite en haut à droite de la fiche « Typologie » afin de passer aux pages suivantes « ».
- g. Pour sortir de la fiche « Typologie » ou « Constat », il suffit de cliquer sur la **croix** située en haut à gauche du formulaire « Poubelle Typologie ».



- h. « **Code Poubelle (Optionnel)** » : si vous le souhaitez, vous pouvez attribuer un code spécifique à la poubelle.
- i. « **Catégorie** » : ce **champ** est **obligatoire** (astérisque rouge) et doit être rempli en fonction du **statut de la poubelle** que vous placez à cet instant sur la carte.
- j. <u>ATTENTION</u>: Pour installer une **nouvelle poubelle** à la place d'une **poubelle à remplacer**, vous devez d'abord effectuer des opérations dans la **partie** « **gestionnaire** » **de l'application**.
- k. « **Type de lieu** » : choisissez le lieu le plus représentatif dans lequel se situe la poubelle que vous venez de placer sur la carte.



- l. « **Éteignoir à cigarette** » : spécifier si la poubelle comporte ou non un éteignoir.
- m. « **Type de poubelle** » : choisissez le type de poubelle qui est déjà existante ou à placer ou à remplacer.
- n. « Matériau » : cochez dans la liste le matériau le plus représentatif de la poubelle (N.B. : Support sac (installé de manière permanente) = un simple cercle avec ou sans couvercle pour y mettre un sac poubelle).
- o. « **Couleur** » : précisez quelle est la couleur de la poubelle (gris, vert clair, vert foncé, rouge, bleu, rose, orange, jaune)
- p. « Sac » : précisez ici si la poubelle contient un sac poubelle ou non.
- q. « Capacité » : déterminer la capacité de la poubelle.
- r. « Ouverture » : choisissez « Petite » (taille d'un poing), « Moyenne » (taille d'une tête) ou « Grande » (taille plus grande qu'une tête).
- s. « **Sol** » : choisissez dans la liste le type de sol où est ancrée la poubelle.
- t. « Capteur commune »: précisez si la poubelle publique contient ou non un capteur de niveau de remplissage installé par la commune (ou un de ses prestataires).
- u. « **Photo** » : cliquez sur « **Ajouter** » pour joindre au moins **1 photo de l'entièreté de la poubelle** pour que la photo puisse illustrer correctement ce que vous avez rempli dans le formulaire « Typologie » (5 photos max. : 1 de face, 1 côté droit, 1 côté gauche, 1 à l'arrière, 1 d'au-dessus). Vous visualisez alors les photos à cet endroit. Si vous le souhaitez, vous pouvez supprimer l'une des photos. Dans le champ « Photos » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.
- v. Passez ensuite à la fiche « **Constat** », en vous rendant aux pages suivantes. Vous pouvez remplir une fiche « **Constat** » autant de fois que vous le souhaitez. Elle peut être utilisée lors de **tournées de maintenances** afin d'évaluer des problèmes éventuels au niveau des poubelles.
- w. « Propreté du site » : choisissez « propre » (aucun déchet sauvage ou dépôt clandestin) ou « sale » (déchets sauvages tels que des emballages, canettes,...) ou « sale » (dépôt(s) clandestin(s) tel qu'un sac ménager) ou « sale » (déchets sauvages et dépôt(s) clandestin(s)).



- x. « **Etat** » : soit « **OK** » (bon état général) ou « **problème** ». S'il y a un problème, choisissez alors dans la liste : ancrage, bac, porte, dépôt clandestin à l'intérieur, ouverture, serrure, tag/affichage sauvage/chewing-gum collé,...
- y. « **Niveau de Remplissage** » : choisissez parmi les choix suivants : 4/3 (= déborde) | 3/3 (= pleine) | 2/3 (> 50%) | 1/3 (< 50%)
- z. « **Ramassage (fréquence)** » : indiquez le nombre (entier) de fois que la poubelle est vidée [en moyenne].
- aa. « **Ramassage (unité)** » : complétez par quelle unité (par jour, par semaine, par mois, par an) [en moyenne].
- bb. « **Réglé/Non Réglé** » : si, à un instant donné, une poubelle comporte un ou plusieurs problèmes [malpropreté du site, poubelle défectueuse ou sale, niveau de remplissage élevé (pleine ou déborde)] et qu'il(s) a/ont été résolu(s), vous pouvez alors remplir ce champ comme « **Réglé** ». Dans le cas contraire, choisissez alors le choix « **Non Réglé** ». S'il n'y aucun problème, vous n'êtes pas obligé de remplir ce champ.
- cc. « **Constat Photo** » : vous avez aussi la possibilité d'**illustrer la fiche « Constat »** que vous avez remplie par au moins **1 photo du problème** de la poubelle. Vous avez la possibilité de supprimer une ou plusieurs photos. Dans le champ « Constat Photos » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.
- dd. « **Ajouter un constat** » : vous pouvez ajouter une nouvelle fiche constat à une poubelle en repassant et **actualisant les différents champs** puis en cliquant sur
 - « value » pour qu'elle puisse s'enregistrer. Ces différentes fiches « constat » d'une poubelle sont visibles dans la partie « gestionnaire » de l'app.

b. Cendrier (typologie et constat)

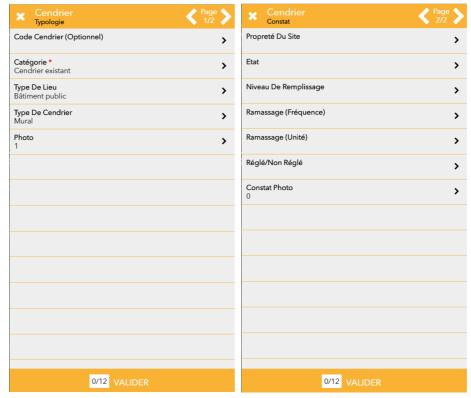
- a. Si vous avez déjà des **cendriers** placés sur la carte, vous pouvez cliquer (gauche) sur l'un d'eux pour **modifier** les informations remplies ou **déplacer** celui-ci en cliquant (gauche) à un autre emplacement du territoire.
- a. Si vous souhaitez **ajouter un cendrier**, utilisez l'icône « » en haut à droite.
- b. Une question apparait « Ajouter avec le GPS ou MANUELLEMENT ? ». Ici, le **gps** peut être utile pour **vous situer plus rapidement sur le terrain**.





- c. ATTENTION: si vous essayez de positionner un cendrier en dehors des limites de votre commune, un message d'erreur «
 Le point est en dehors de la commune !!!
 » apparaîtra. Il vous faudra alors repositionner correctement votre point dans les limites communales.
- d. Lorsque vous avez positionné un cendrier le plus précisément possible sur la carte, une fenêtre « **Typologie** » s'ouvre avec des champs à remplir afin de le caractériser.
- e. Pour vous rendre à la fiche « **Constat** », cliquez sur la flèche de droite en haut à droite de la fiche « Typologie » afin de passer aux pages suivantes « Page 1/2 ».
- f. Pour sortir de la fiche « Typologie » ou « Constat », il suffit de cliquer sur la **croix** située en haut à gauche du formulaire « Cendrier Typologie ».





- g. « **Code Cendrier (Optionnel)** » : si vous le souhaitez, vous pouvez attribuer un code spécifique au cendrier.
- h. « **Catégorie** » : ce **champ** est **obligatoire** (astérisque rouge) et doit être rempli en fonction du **statut du cendrier** que vous placez à cet instant sur la carte.
- i. <u>ATTENTION</u>: Pour installer un **nouveau cendrier** à la place d'un **cendrier** à **remplacer**, vous devez d'abord effectuer des opérations dans la **partie** « **gestionnaire** » **de l'application**.
- j. « **Type de lieu** » : choisissez le lieu le plus représentatif dans lequel se situe le cendrier que vous venez de placer sur la carte.
- k. « **Type de cendrier** » : cochez dans la liste le type de cendrier.
- l. « **Photo** » : cliquez sur « **Ajouter** » pour joindre au moins **1 photo de l'entièreté du cendrier** pour que la photo puisse illustrer correctement ce que vous avez rempli dans le formulaire « Typologie » (5 photos max. : 1 de face, 1 côté droit, 1 côté gauche, 1 à l'arrière, 1 d'au-dessus). Vous visualisez alors les photos à cet endroit. Si vous le souhaitez, vous pouvez supprimer l'une des photos. Dans le champ « Photos » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.



- m. Passez ensuite à la fiche « **Constat** », en vous rendant aux pages suivantes. Vous pouvez remplir une fiche « **Constat** » autant de fois que vous le souhaitez. Elle peut être utilisée lors de **tournées de maintenances** afin d'évaluer des problèmes éventuels au niveau des cendriers.
- n. « **Propreté du site** » : choisissez « **propre** » (aucun déchet sauvage ou dépôt clandestin) ou « **sale** » (déchets sauvages tels que des emballages, canettes,...) ou « **sale** » (dépôt(s) clandestin(s) tel qu'un sac ménager) ou « **sale** » (déchets sauvages <u>et</u> dépôt(s) clandestin(s)).
- o. « **Etat** » : soit « **OK** » (bon état général) ou « **problème** ». S'il y a un problème, choisissez alors dans la liste : ancrage, bac, ouverture, serrure, tag/affichage sauvage/chewing-gum collé.
- p. « Niveau de Remplissage » : choisissez parmi les choix suivants :
 4/3 (= déborde) | 3/3 (= plein) | 2/3 (> 50%) | 1/3 (< 50%)
- q. « **Ramassage (fréquence)** » : indiquez le nombre (entier) de fois que le cendrier est vidé [en moyenne].
- r. « **Ramassage (unité)** » : complétez par quelle unité (par jour, par semaine, par mois, par an) [en moyenne].
- s. « **Réglé/Non Réglé** » : si, à un instant donné, un cendrier comporte un ou plusieurs problèmes [malpropreté du site, cendrier défectueux ou sale, niveau de remplissage élevé (plein ou déborde)] et qu'il(s) a/ont été résolu(s), vous pouvez alors remplir ce champ comme « **Réglé** ». Dans le cas contraire, choisissez alors le choix « **Non Réglé** ». S'il n'y aucun problème, vous n'êtes pas obligé de remplir ce champ.
- t. « **Constat Photo** » : vous avez aussi la possibilité d'**illustrer la fiche** « **Constat** » que vous avez remplie par au moins **1 photo du problème** du cendrier. Vous avez la possibilité de supprimer une ou plusieurs photos. Dans le champ « Constat Photos » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.
- u. « Ajouter un constat » : vous pouvez ajouter une nouvelle fiche constat à une poubelle en repassant et actualisant les différents champs puis en cliquant sur
 - « value » pour qu'elle puisse s'enregistrer. Ces différentes fiches « constat » d'un cendrier sont visibles dans la partie « gestionnaire » de l'app.



c. Point noir (typologie)

- a. Point noir = un point noir est un lieu où on trouve des déchets et/ou des dépôts et/ou des salissures de manière récurrente. A chaque intervention de nettoyage de ce lieu, quelques temps après, on y retrouve à nouveau des déchets, des dépôts, et/ou des salissures.
- b. Si vous avez déjà des **points noirs** placés sur la carte, vous pouvez cliquer (gauche) sur l'un d'eux pour **modifier** les informations remplies ou **déplacer** celui-ci en cliquant (gauche) à un autre emplacement du territoire.
- c. Si vous souhaitez **ajouter un point noir**, utilisez l'icône « » en haut à droite.
- d. Une question apparait « Ajouter avec le GPS ou MANUELLEMENT ? ». Ici, le **gps** peut être utile pour **vous situer plus rapidement sur le terrain**.

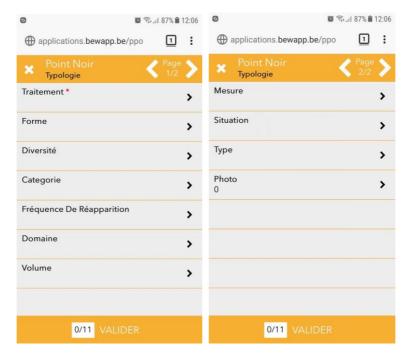


e. **ATTENTION**: si vous essayez de positionner un point noir en dehors des limites de votre commune, un message d'erreur « Le point est en dehors de la commune !!! » apparaîtra. Il vous faudra alors

repositionner correctement votre point dans les limites communales.

f. Lorsque vous avez positionné un point noir le plus précisément possible sur la carte, une fenêtre « **Typologie** » s'ouvre avec des champs à remplir afin de le caractériser.





- g. « **Traitement** » : ce **champ** est **obligatoire** (astérisque rouge) et doit être rempli en fonction du **statut du point noir** c'est-à-dire soit il a été **traité** (il n'y a plus de dépôts clandestins depuis plusieurs semaines/mois grâce, le cas échéant, à des mesures prises par la commune telles que panneau de sensibilisation, caméra de vidéosurveillance, etc.), soit **non traité** (malgré le passage régulier des agents pour enlever les dépôts et les tentatives de mesures prises par la commune).
- h. « **Forme** » : choisissez soit un point noir **linéaire** (= une portion de route) et vous devrez alors **placer le point au milieu du tronçon** de route problématique, soit un lieu **ponctuel** bien déterminé sur le territoire communal.
- i. « Diversité » : choisissez soit Exclusif (une seule catégorie de point noir),
 Majoritaire (plusieurs catégories avec une catégorie clairement plus majoritaire que les autres) ou Mixte (pas de catégorie majoritaire).
- j. « Catégorie » : choisissez la catégorie du point noir : Déchets dangereux, Déchets sauvages, Déjections, Encombrants (gros volume), Mixte, Présence d'animaux, Souillures. Ce champ permet de savoir quel type de véhicule et de matériel doivent être utilisé pour traiter le point noir.
- k. **ATTENTION**: si vous choisissez « **Mixte** » pour le champ « **Diversité** », le champ « **Catégorie** » doit être obligatoirement remplis par « **Mixte** » également. Enfin, vous serez obligé de **cocher au moins 3 choix** dans le champ « **Type** ».





- l. « **Fréquence de réapparition** » : échelle de récurrence du point noir. Cette échelle est estimée au niveau communal et la définition de chaque récurrence peut être différente pour chaque commune :
 - Récurrence forte : les points noirs les plus récurrents de la commune
 - Récurrence moyenne : les points noirs moyennement récurrents
 - Récurrence faible : les points noirs faiblement récurrents
- m. « **Domaine** » : liste de choix : **privée**, **commune**, **autre public** (ex. : routes régionales, etc.).
- n. « **Volume** » : choisissez dans la liste **(1, 5, 10, 25, au-delà de 25 sacs)** le volume estimé du **dépôt clandestins** ou de **déchets sauvages**. Il faut entendre par « sac », un « **sac de 60L** ».
- o. « **Mesure** » : ce champ à remplir sert à savoir s'il y a (eu) une mesure particulière qui a été réalisée pour essayer d'éliminer et/ou diminuer le point noir (**répression, infrastructure, sensibilisation, participation/intervention**). Un seul choix possible.
- p. « **Situation** » : liste de choix qui sert à décrire le **lieu où se situe le point noir**. Un seul choix possible.
- q. « Type » : liste de choix qui sert à caractériser les types de déchets et/ou de nuisances rencontrés au niveau du point noir. Plusieurs choix possibles. Il y a le choix « Autres » qui permet d'écrire d'autres types de déchets et/ou de nuisances qui sont rencontrés et qui ne se retrouvent pas dans la liste proposée.
- r. « **Photo** » : champ qui permet d'**illustrer le « Point noir »** par au moins **1 photo**. Vous avez la possibilité de supprimer une ou plusieurs photos. Dans le champ « Photo » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.

d. Infrastructure (typologie et constat)

a. **Infrastructure** = Ce sont les **autres infrastructures** liées à la propreté publique qui sont présentes sur le territoire de la commune et qui peuvent être inventoriées.



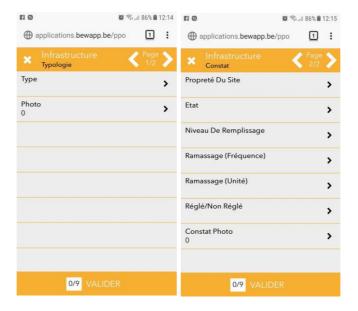
- b. **ATTENTION**: les **bulles à vêtements des associations** (Terre, Oxfam, Les Petits Riens), les **bulles à verres**, les **points de collectes** (Bebat, Recupel, RecYcork [bouchons de liège]) et les **recyparcs ne doivent pas être inventoriés**. Ils sont d'ailleurs bien **visibles dans la partie gestionnaire de l'application**.
- c. Si vous avez déjà des **autres infrastructures** placées sur la carte, vous pouvez cliquer (gauche) sur l'une d'elles pour **modifier** les informations remplies ou **déplacer** celle-ci en cliquant (gauche) à un autre emplacement du territoire.
- d. Pour **ajouter une infrastructure**, utilisez l'icône « ******* » en haut à droite.
- e. Une question apparait « Ajouter avec le GPS ou MANUELLEMENT ? ». Ici, le **gps** peut être utile pour **vous situer plus rapidement sur le terrain**.



- f. **ATTENTION**: si vous essayez de positionner une infrastructure en dehors des limites de votre commune, un message d'erreur « Le point est en dehors de la commune !!! » apparaîtra. Il vous faudra alors repositionner correctement votre point dans les limites communales.
- g. Lorsque vous avez positionné une infrastructure le plus précisément possible sur la carte, une fenêtre « **Typologie** » s'ouvre avec des champs à remplir afin de la caractériser.
- h. Pour vous rendre à la fiche « **Constat** », cliquez sur la flèche de droite en haut à droite de la fiche « Typologie » afin de passer aux pages suivantes « Page 1/2 ».



- i. Pour sortir de la fiche « Typologie » ou « Constat », il suffit de cliquer sur la croix
 située en haut à gauche du formulaire « Typologie » ».
- j. Lorsque vous avez positionné manuellement une infrastructure le plus précisément possible sur la carte, une fenêtre « **Typologie** » s'ouvre avec des champs à remplir afin de la caractériser.



- k. « **Type** » : choisissez dans la liste, l'infrastructure à placer sur la carte :
 - Bacs à compost
 - Boite à mégots
 - Bulle à vêtements privées
 - Caméra
 - Canisite
 - Panneau colle à chewing-gum
 - PAV (enterré) VB
 - PAV (enterré) VC
 - PAV (enterré) FFOM
 - PAV (enterré) OM
 - PAV (enterré) P+MC
 - Repair Café
 - Sac pour déjection canine
 - WC sanitaire public
- « Photo » : champ qui permet d'illustrer l'infrastructure par au moins 1 photo.
 Vous avez la possibilité de supprimer une ou plusieurs photos. Dans le champ « Photo » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.



- m. Passez ensuite à la fiche « **Constat** », en vous rendant aux pages suivantes. Vous pouvez remplir une fiche « **Constat** » autant de fois que vous le souhaitez. Elle peut être utilisée lors de **tournées de maintenances** afin d'évaluer des problèmes éventuels au niveau de ces autres infrastructures.
- n. « **Propreté du site** » : choisissez « **propre** » (aucun déchet sauvage ou dépôt clandestin) ou « **sale** » (déchets sauvages tels que des emballages, canettes,...) ou « **sale** » (dépôt(s) clandestin(s) tel qu'un sac ménager) ou « **sale** » (déchets sauvages <u>et</u> dépôt(s) clandestin(s)).
- o. « **Etat** » : soit « **OK** » (bon état général) ou s'il y a un **problème**, choisissez alors où se situe le problème c'est-à-dire ; ancrage, bac, porte, dépôt clandestin à l'intérieur, ouverture, serrure, tag/affichage sauvage/chewing-gum collé,...
- p. « Niveau de Remplissage » : choisissez parmi les choix suivants :
 4/3 (= déborde) | 3/3 (= plein) | 2/3 (> 50%) | 1/3 (< 50%)
- q. « **Ramassage (fréquence)** » : le cas échéant, indiquez le nombre (entier) de fois que l'infrastructure est vidée [en moyenne].
- r. « **Ramassage (unité)** » : le cas échéant, complétez par quelle unité (par jour, par semaine, par mois, par an) [en moyenne].
- s. « **Réglé/Non Réglé** » : si, à un instant donné, une infrastructure comporte un ou plusieurs problèmes [malpropreté du site, infrastructure défectueuse ou sale, niveau de remplissage élevé (plein ou déborde)] et qu'il(s) a/ont été résolu(s), vous pouvez alors remplir ce champ comme « **Réglé** ». Dans le cas contraire, choisissez alors le choix « **Non Réglé** ». S'il n'y aucun problème, vous n'êtes pas obligé de remplir ce champ.
- t. « Constat Photo » : vous avez aussi la possibilité d'illustrer la fiche « Constat » que vous avez remplie par au moins 1 photo du problème au niveau de l'infrastructure. Vous avez la possibilité de supprimer une ou plusieurs photos. Dans le champ « Constat Photos » de la fiche, il sera indiqué le nombre de photo.
 - « **Ajouter un constat** » : vous pouvez ajouter une nouvelle fiche constat à une poubelle en repassant et **actualisant les différents champs** puis en cliquant sur
 - « value » pour qu'elle puisse s'enregistrer. Ces différentes fiches « constat » d'une « autre infrastructure » sont visibles dans la partie
 - « gestionnaire » de l'app.